



DISI OUEST



Motion intersyndicale

lue avant le CTL suppressions d'emplois de la DiSI Ouest 15 décembre 2016

Le gouvernement a décidé de continuer en 2017, pourtant année électorale, les **suppressions d'emplois** dans notre Ministère. La DGFIP va y contribuer à hauteur de 1630 emplois. Bercy donne le sentiment d'être, quoi qu'il arrive, une réserve à suppressions d'emplois pour tout gouvernement en mal de budget.

Tant pis pour les **conditions de travail** et les qualités d'exercice des missions qui, au dire même de l'observatoire interne du ministère, ne cessent de se dégrader du point de vue des agents.

La DiSI Ouest va encore perdre **13 postes d'agents C**.

Certes, tous ces postes sont vacants. Mais ce sont des postes qui ne seront donc définitivement plus pourvus ! Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, la DiSi Ouest passera à 477 agents, pour 509 emplois, soit un déficit de 32 emplois !

Outre l'emploi, ce sont les droits des agents qui sont régulièrement attaqués.

Les conditions de rémunérations et de compensations des astreintes et des travaux de nuit et du week-end ont ainsi été revues à la baisse depuis le 1^{er} septembre. Les agents des différents ESI concernés, et en particulier pour la DiSI Ouest ceux des services PAMF et CQMF de l'ESI de Nantes Marsauderies, ont fait face à la pression de leur direction locale pour accepter pour les travaux de fin d'année des propositions en retrait de ce qui existait jusqu'à cette année. Ils ont refusé de céder à ce chantage, nos organisations syndicales sont naturellement à leurs côtés dans ce refus.

En outre, il faudra bien que la DiSI Ouest explique le nombre exponentiel de demandes de **mutations des agents des ESI nantais vers les services centraux**. Et cela malgré le « cadeau de Noël » de l'Administration pour les services centraux que nos organisations syndicales ont dénoncé en intersyndicale : instauration d'un délai de séjour et mutation d'office possible après entretien quinquennal !

N'oublions pas les **conséquences humaines** auxquelles donne lieu la mise en place d'un dispositif de **télé-surveillance à l'ESI de Rennes** pour raison budgétaire.

En effet, cela touche 5 agents pour lesquels le changement entraîne une reconversion totale : 2 postes d'agents veilleurs de nuit transformés en 2 poste d'agents « services communs », un agent avec un contrat de droit privé verra son contrat aménagé, un agent avec un contrat à durée déterminée de droit public verra son **contrat non renouvelé** et l'actuel agent d'accueil rejoindra un poste administratif.

« Il faut faire confiance à l'administration qui fait bien son travail ». Telles ont été les paroles que nous avons entendues lors du CHSCT spécial de la DiSI Ouest le 23 mars 2015. Les organisations syndicales demandaient à disposer des Diagnostics Techniques Amiante de tous les locaux dans lesquels devaient intervenir les agents de la DiSI Ouest, plus particulièrement ceux de l'assistance.

Autrement dit, c'était une fin de non recevoir.

Et pourtant, la semaine dernière, lors de la commission immobilière de Loire Atlantique, le bureau VERITAS a rendu son « rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux ». Pour le site TGE Nantes, actuelle DSFIPE, des prélèvements, effectués le **13 octobre 2016**, au rez-

de-chaussée, dans les locaux notés « Informatique et bureautique », ou « SAS informatique », font état de dalles de sol et de revêtement de sol mais aussi de mur **amiantés** !

Comment faire confiance à l'administration, quand cette dernière a laissé en place jusqu'en 1992, malgré les risques connus de l'amiante, les agents qui travaillaient au Tripode ? Rappelons que ces derniers meurent en moyenne 6 années avant leurs collègues, et que l'administration refuse toujours de reconnaître le bâtiment en site amianté.

Aujourd'hui, comme hier, les organisations syndicales vous rappellent que, selon le code du travail, le directeur est, « intuitu personæ », garant de la sécurité de ses agents.

C'est pour toutes ces raisons que nos organisations ont décidé de boycotter le CT emploi de ce jour.